

Prévisualisation 9 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Bours

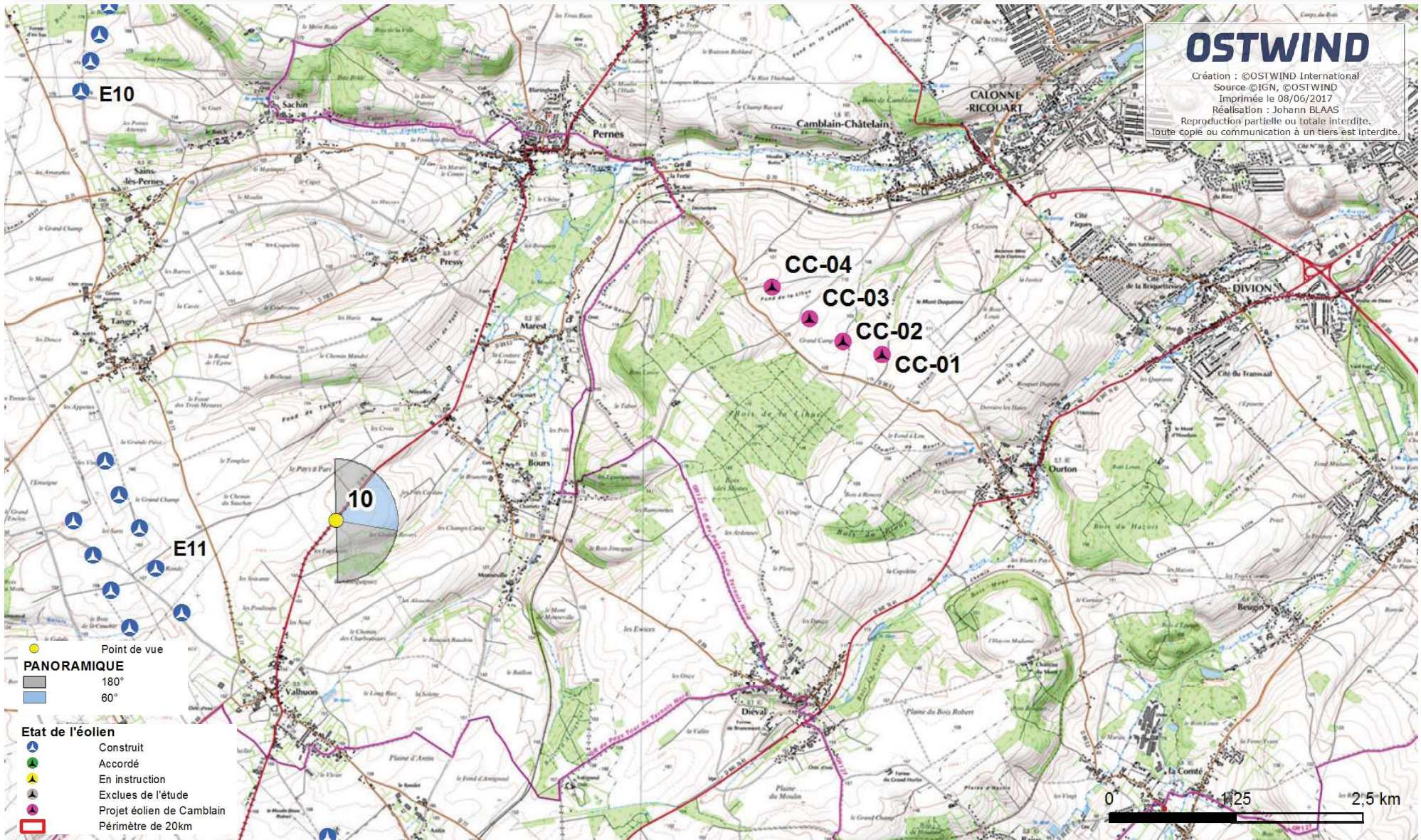
Eolienne la plus proche : 3321 m, Eolienne la plus éloignée : 4220 m



Prévisualisation 10 - Perception à partir des infrastructures

Commune : **Bours**

Point de vue : **Départementale 916**



Prévisualisation 10 - Perception à partir des infrastructures

Commune : **Bours**

Point de vue : **Départementale 916**

- **COMMENTAIRES :**

Cette perception est visible à partir de la route départementale 916 qui relie Saint-Pol-sur-Ternoise à Aire-sur-la-Lys, en amont de la vue précédente et en bordure du plateau de l'Artois ce qui offre une perception plus étendue. Le village de Bours n'est plus perceptible.

A partir de ce point de vue les quatre éoliennes projetées sont toutes perceptibles de façon partielle, seules les bouts de pales émergent.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien à partir de ce point de vue est modéré.



Nombre d'éolienne projetée visible : 4

Prévisualisation 10 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Bours

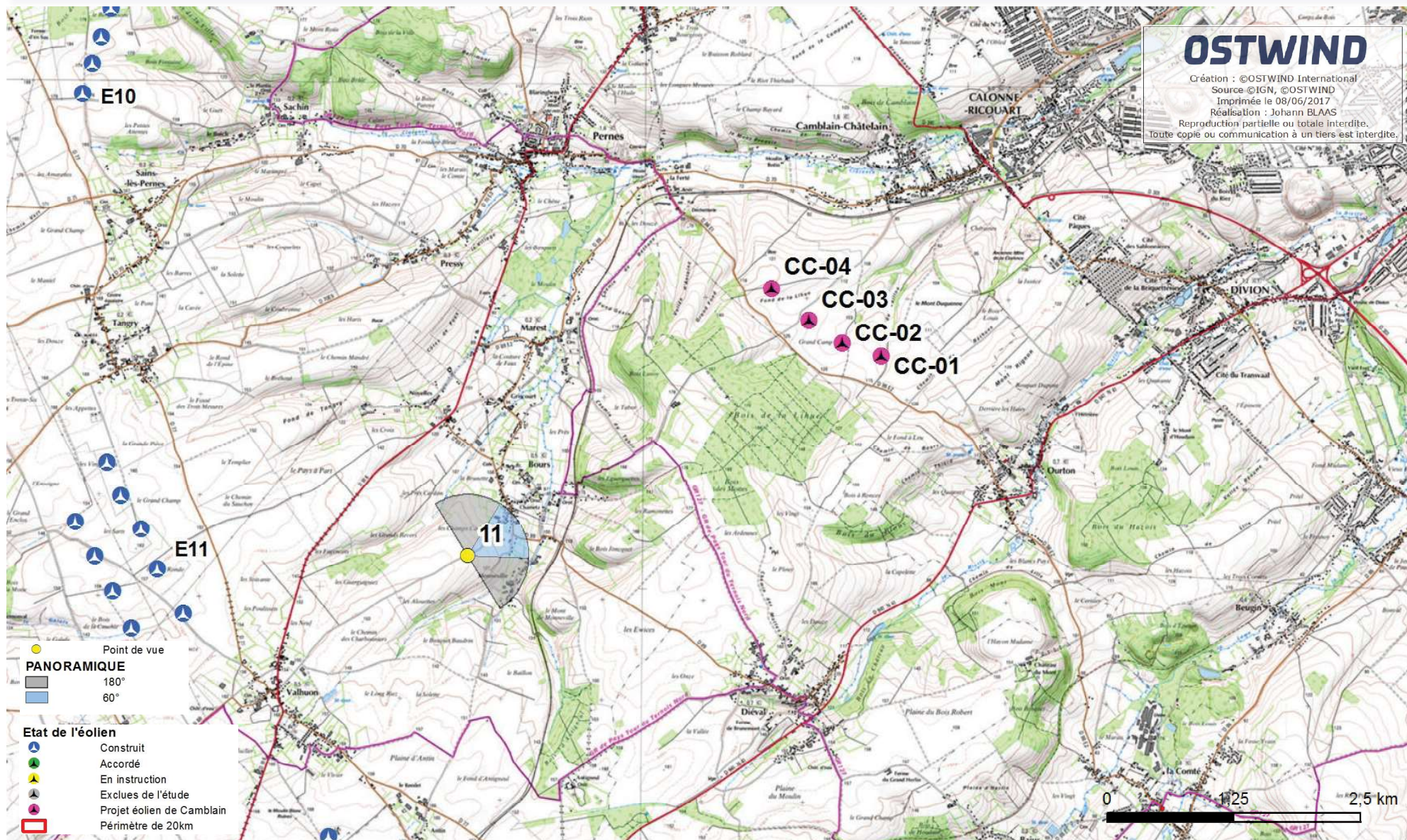
Eolienne la plus proche : 4880 m, Eolienne la plus éloignée : 5628 m



Prévisualisation 11 - Perception impliquant du patrimoine

Commune : Bours

Point de vue : Route de Valhuon à Bours



Prévisualisation 11 - Perception impliquant du patrimoine

Commune : Bours

Eolienne la plus proche : 4009 m, Eolienne la plus éloignée : 4548 m

- COMMENTAIRES :

Cette perception est visible à partir du chemin rural qui mène de Valhuon à Bours.

Le donjon classé monument historique de Bours, situé au fonds de la vallée de la Clarence, est partiellement perceptible à partir de cet axe (toiture).

Le monument protégé présente une covisibilité avec deux éoliennes projetées (CC-04 et CC-03) qui sont perceptibles de façon partielle et ponctuelle, seuls des bouts de pales émergent. Notons que la perception s'effectue à partir d'un chemin rural pas très fréquenté et le donjon situé en arrière-plan de la végétation est assez discret.

En conclusion, la covisibilité entre le monument et le projet éolien peut être qualifiée de modérée.



Nombre d'éolienne projetée visible : 4

Prévisualisation 11 - Perception impliquant du patrimoine

Commune : Bours

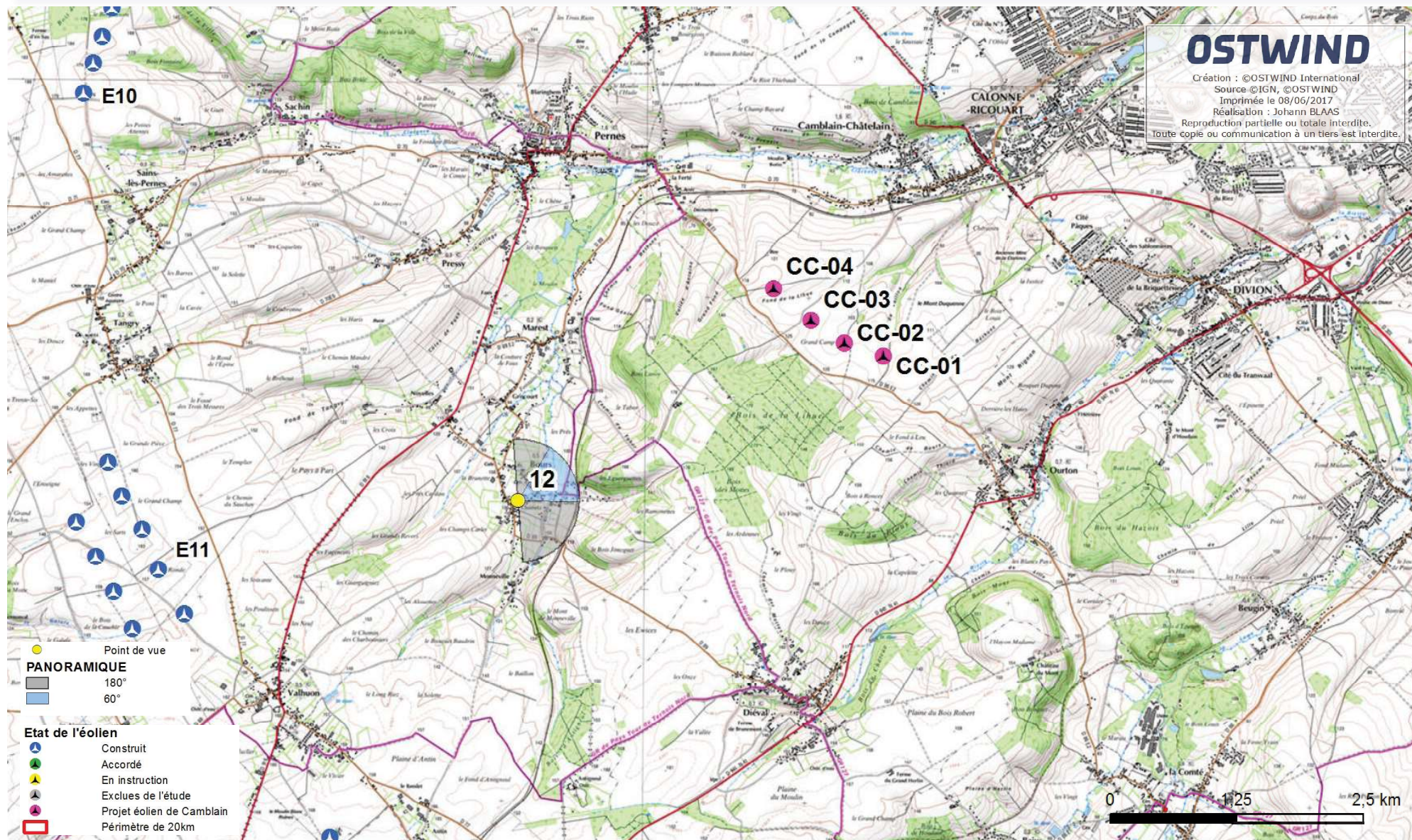
Eolienne la plus proche : 4009 m, Eolienne la plus éloignée : 4548 m



Prévisualisation 12 - Perception à partir du patrimoine

Commune : Bours

Point de vue : Coeur de village



Prévisualisation 12 - Perception à partir du patrimoine

Commune : Bours

Eolienne la plus proche : 3283 m, Eolienne la plus éloignée : 3883 m

- COMMENTAIRES :

Cette perception visible à partir du centre-bourg offre une vue intégrale du donjon classé monument historique et de l'église de Bours.

Le monument protégé ne présente aucune covisibilité avec les éoliennes projetées qui sont masquées par la topographie et les boisements sommitaux.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien est nul, aucune covisibilité entre le monument et le projet éolien n'est possible.

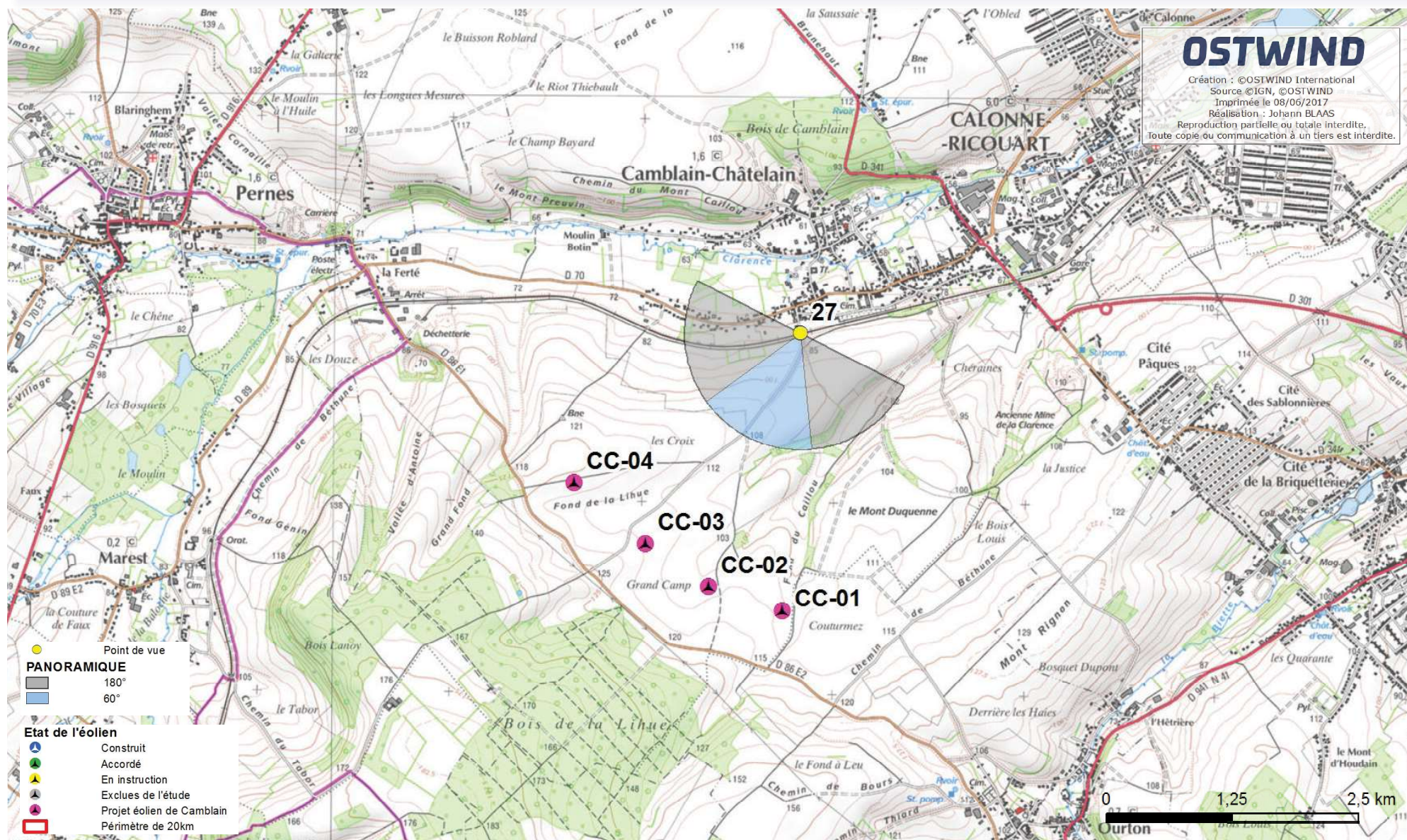


Nombre d'éolienne projetée visible : 0

Prévisualisation 27 - Perception à partir de l'habitat

Commune : **Camblain-Châtelain**

Point de vue : **Départementale 70**



Prévisualisation 27 - Perception à partir de l'habitat

Commune : Camblain-Châtelain

Eolienne la plus proche : 1364 m, Eolienne la plus éloignée : 1454 m

- COMMENTAIRES :

Ce point de vue observé à partir des franges résidentielles du village de Camblain-Châtelain montre que malgré la proximité du parc éolien projeté l'impact visuel sur la commune sera très limité.

Les éoliennes projetées ne sont pas perceptibles du fait de la forte présence végétale.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien est nul.

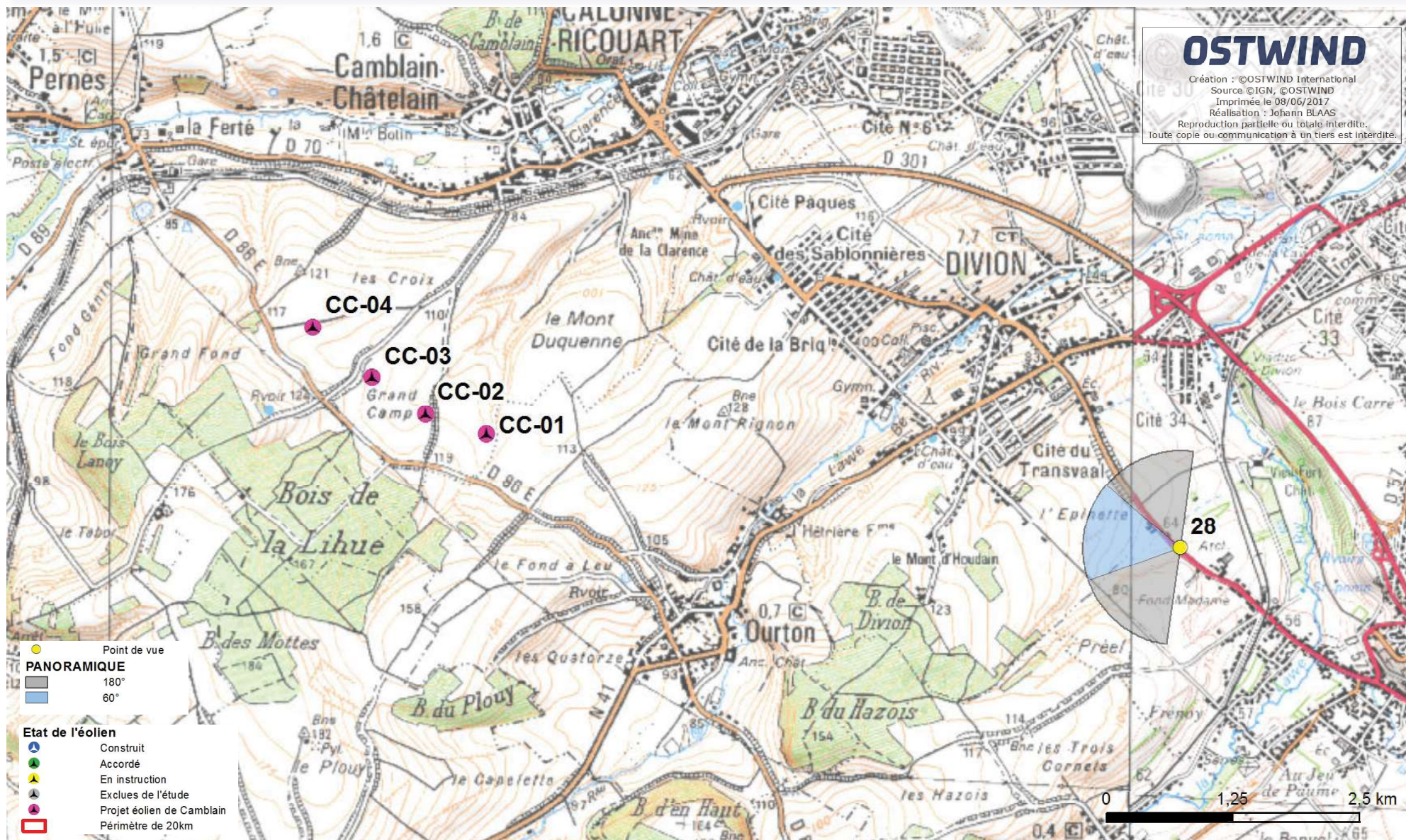


Nombre d'éolienne projetée visible : 0

Prévisualisation 28 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Houdain

Point de vue : Départementale 341



Prévisualisation 28 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Houdain

Eolienne la plus proche : 4383 m, Eolienne la plus éloignée : 5583 m

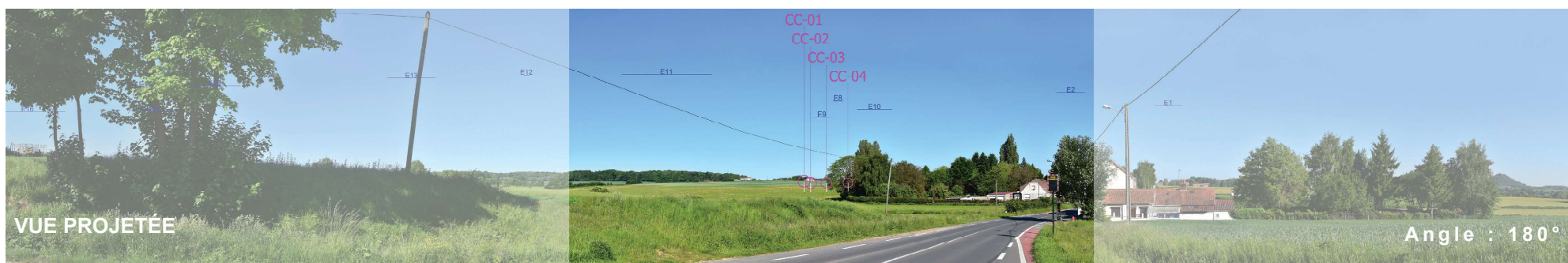
- COMMENTAIRES :

Le photomontage offre une perception à partir de la départementale 341 et de la sortie du village d'Houdain.

La départementale 341, appelée communément Chaussée Brunehaut, est une ancienne voie romaine qui relie Arras à Boulogne-sur-Mer, elle longe le pied des coteaux de l'Artois entre Théroüanne et Olhain.

Les éoliennes ne sont pas perceptibles du fait de la végétation localisée en avant-plan qui crée un écran visuel.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien est nul.

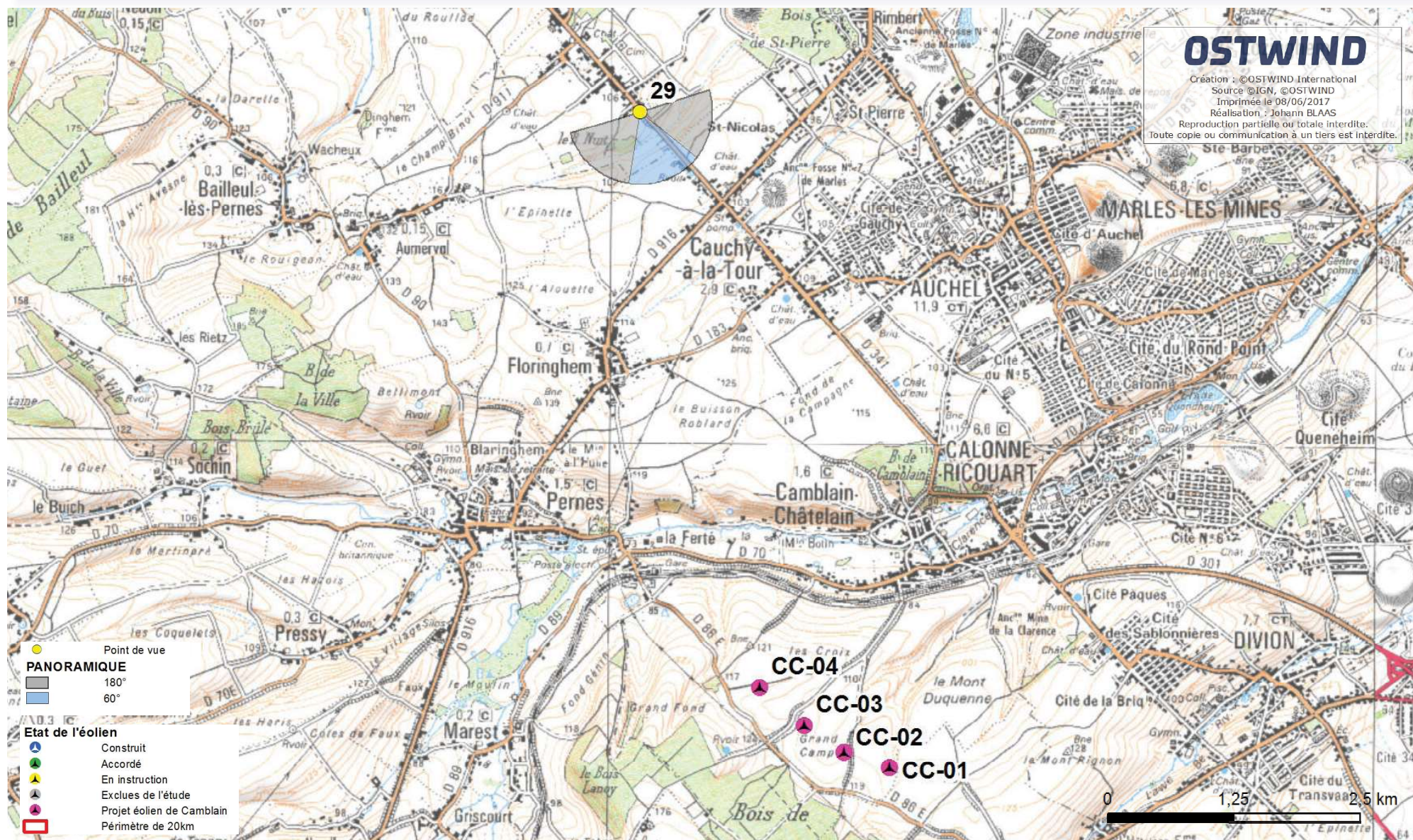


Nombre d'éolienne projetée visible : 0

Prévisualisation 29 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Ferfay

Point de vue : Sortie sud du village



Prévisualisation 29 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Ferfay

Eolienne la plus proche : 4918 m, Eolienne la plus éloignée : 5867 m

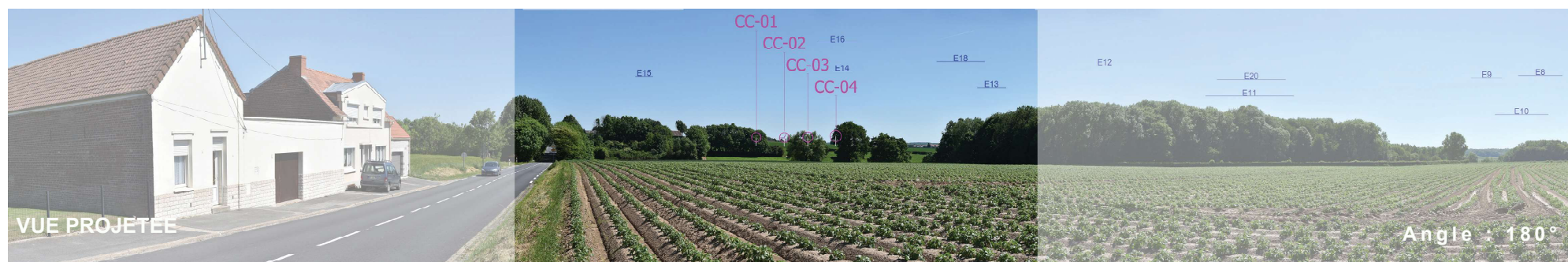
- COMMENTAIRES :

Le photomontage offre une perception à partir de la départementale 341 et de la sortie sud du village de Ferfay.

La départementale 341, appelée communément Chaussée Brunehaut, est une ancienne voie romaine qui relie Arras à Boulogne-sur-Mer, elle longe le pied des coteaux de l'Artois entre Théroutanne et Olhain.

Les éoliennes sont perceptibles de façon axiale mais leur perception est atténuée par la végétation localisée en avant-plan qui crée ponctuellement un écran visuel.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien est très modéré.

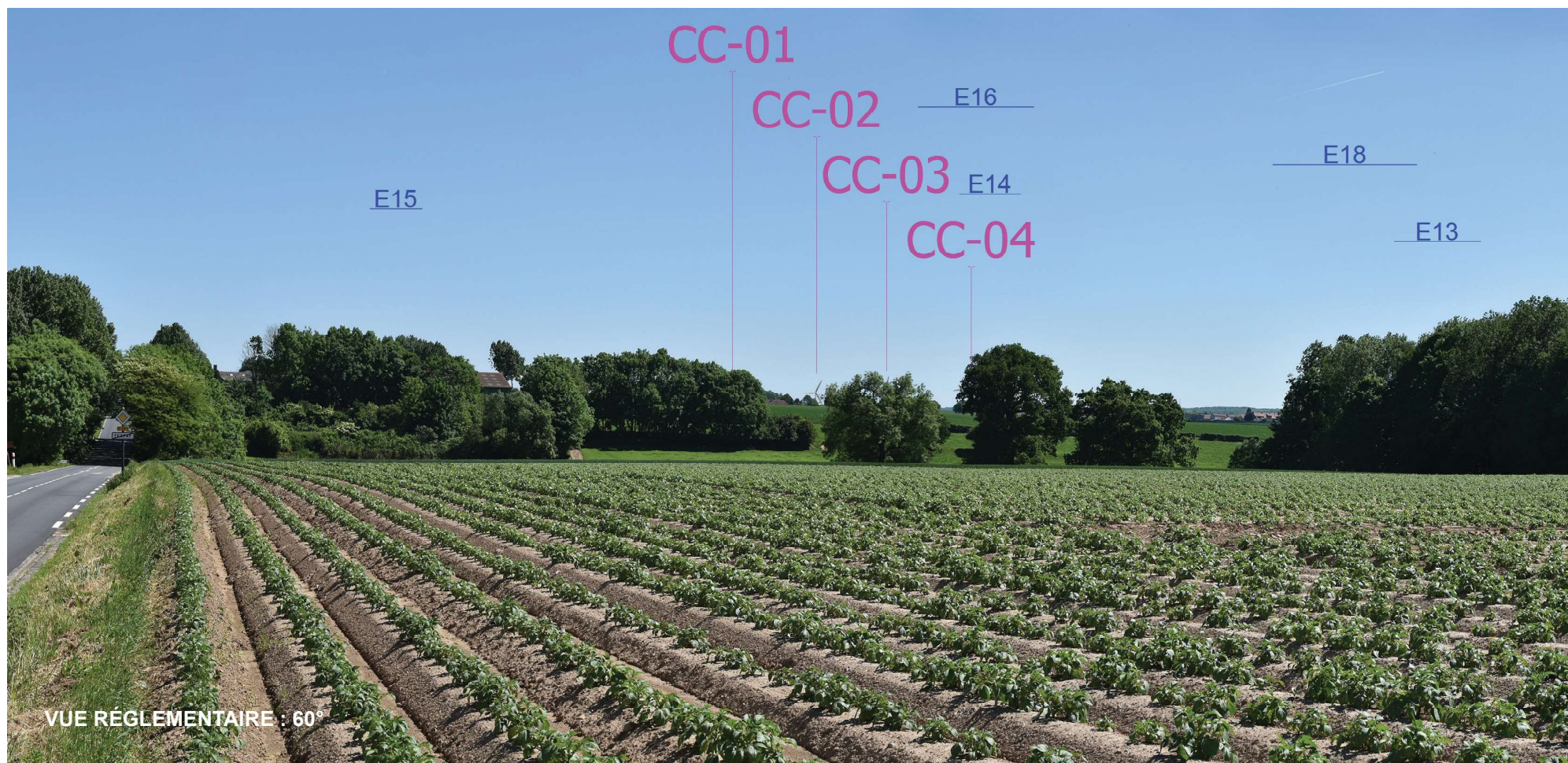


Nombre d'éolienne projetée visible de façon très partielle : 2-3

Prévisualisation 29 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Ferfay

Eolienne la plus proche : 4918 m, Eolienne la plus éloignée : 5867 m



E.4 - Bilan des impacts visuels à enjeux < à 5 km



L'étude des impacts visuels a permis de différencier 3 grandes catégories d'impacts visuels :

- 1 - Point de vue présentant une visibilité ou une **covisibilité forte** avec un **élément patrimonial**.
- 1 - Point de vue présentant une visibilité ou une **covisibilité peu significative** avec un **élément patrimonial**, pour les raisons suivantes :
 - visibilité souvent partielle du parc ou de l'élément de patrimoine,
 - visibilité très atténuée par la distance qui nécessite des conditions météorologiques très favorables pour avoir une perception des éoliennes,
 - visibilité qui s'observe à partir d'axes peu fréquentés ou sous des angles peu favorables (vision latérale notamment).
- 1 - Point de vue présentant des perceptions fortes avec le **cadre de vie des riverains**.
- 4 - Point de vue présentant des perceptions fortes à partir des **infrastructures ou du paysage**.

Cette analyse n'exclut pas la découverte de visibilités ou de covisibilités sensibles. Sachant que notre prospection a été réalisée depuis des lieux publics accessibles, nous ne pouvons écarter des visibilités ou covisibilités depuis des terrains privés ou sites publics à accès confidentiel.

E.4 - Bilan des impacts visuels à enjeux < à 5 km

- PERCEPTIONS VISUELLES À MOINS DE 5 KM :

- PERCEPTIONS À PARTIR DE L'HABITAT :

On distinguera les villages implantés sur le plateau de ceux localisés au sein des vallées ou en pied de coteaux :

- Villages implantés sur le plateau de l'Artois : concerne notamment les villages de Fiefs, Sains-les-Pernes, Tangry, Hestrus, Chelers et Fréwillers.

Les éoliennes étant implantées sur le versant des coteaux de l'Artois, elles se trouvent à une altitude de 60-70 mètres sous le plateau, de plus les boisements qui surmontent les coteaux créent un écran supplémentaire.

Dans ces villages les habitations et les vues dominantes sont traditionnellement orientées vers l'intérieur du village, ceci pour des raisons de liens communautaires.

Les franges des villages sont généralement plantées de jardins et de vergers, d'arbres et de haies pour se protéger des rigueurs climatiques (vents de plateau notamment).

Aussi les impacts visuels observés concernent surtout les rares développements résidentiels récents qui se développent en frange de village ou en entrée de village, mais les impacts visuels sont très modérés.

Hors agglomération, au niveau des sorties de villages en direction du site éolien, les impacts visuels sont très partiels voire inexistants. Voir à ce propos les photomontages n°26 (Fiefs), n°14 (Sains-les-Pernes), n°13 (Tangry).

- Villages localisés au sein de vallées : concerne surtout les villages de Bours, Maretz, Camblain-Châtelain, Diéval, Pernes et Ourton, communes les plus proches du parc éolien projeté.

Les villages riverains du projet éolien sont en grande partie implantés en fonds de vallée, même si l'habitat plus récent investi les coteaux pour une partie d'entre-eux comme à Pernes, les vallées sont relativement encaissées et souvent bordées de boisements ce qui permet d'atténuer les impacts visuels de façon significative.

Les communes implantés au sein des vallées plus éloignées comme la Ternoise et ses affluents sont également très peu exposées aux impacts visuels.

- Villages localisés sur le coteaux de l'Artois : concerne surtout les villages implantés en pied de coteaux le long de la RD 341 et plus ponctuellement sur les versants comme Sains-les-Pernes.

Des perceptions visuelles fortes s'observent ponctuellement au niveau des sorties et des entrées de village riverains du parc éolien projeté (photomontages 6,17,22,27 et 29).

Les perceptions à partir des villages qui accompagnent la départementale 341 (Chaussée Brunehaut) sont limitées par le cadre bâti et végétal dense des traversées de villages, les perceptions étant surtout possibles en sortie de village. Au sein de la conurbation minière les vues lointaines sont souvent très limitées par le cadre bâti dense et l'absence de grandes perspectives visuelles (photomontages 2 et 20).

- PERCEPTIONS À PARTIR DES AXES ROUTIERS ET DU PAYSAGE :

L'impact visuel du projet est plus marqué du côté de la plaine de la Lys que sur le plateau. Les perceptions les plus fortes s'observent à partir de la départementale 341 (Chaussée Brunehaut) et des voies secondaires qui traversent le site éolien. Des perceptions existent également à partir des voies qui descendent du plateau comme les RD 916, 77, 70, 69, (photomontages 10,14,15, 16 et 26).

La route départementale 301 (photomontage 1) et la départementale 341 ou Chaussée Brunehaut qui longe le pied des coteaux de l'Artois (photomontages 6.), et passe sous le secteur d'implantation, offrent des perceptions fortes du projet éolien. Les autres axes de circulation qui empruntent les vallées présentent beaucoup moins d'interactions visuelles.

D'autres axes de desserte locale peuvent offrir des vues ponctuellement très fortes sur le projet (photomontages 3 et 5).

- IMPACTS VISUELS SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CULTUREL :

La plupart des monuments de ce secteur sont intégrés dans un contexte bâti, topographique et végétal protecteur, les monuments historiques sont globalement peu affectés par des covisibilités, même pour les plus proches d'entre-eux comme le donjon classé de Bours qui présente une covisibilité assez modérée (photomontages 9,10 et 12).

Ce sont surtout les terrils classés récemment monuments historiques et inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO qui peuvent présenter des covisibilités significatives. Les autres sites protégés intégrés dans des contextes urbains denses ne présentent pas de possibilité de covisibilité significative.

La seule covisibilité possible s'effectue à partir du terri d'Auchel, localisé à environ 4 km du projet éolien (photomontage 7).

Il offre une perception forte du projet éolien mais étant non aménagée son accessibilité est très limitée.

- IMPACT VISUEL CUMULÉ :

Le projet éolien s'implante sur l'interface du coteau Artésien, entre le grand plateau de l'Artois où l'éolien est bien représenté et l'entendue de la plaine de la Lys où l'éolien est peu présent.

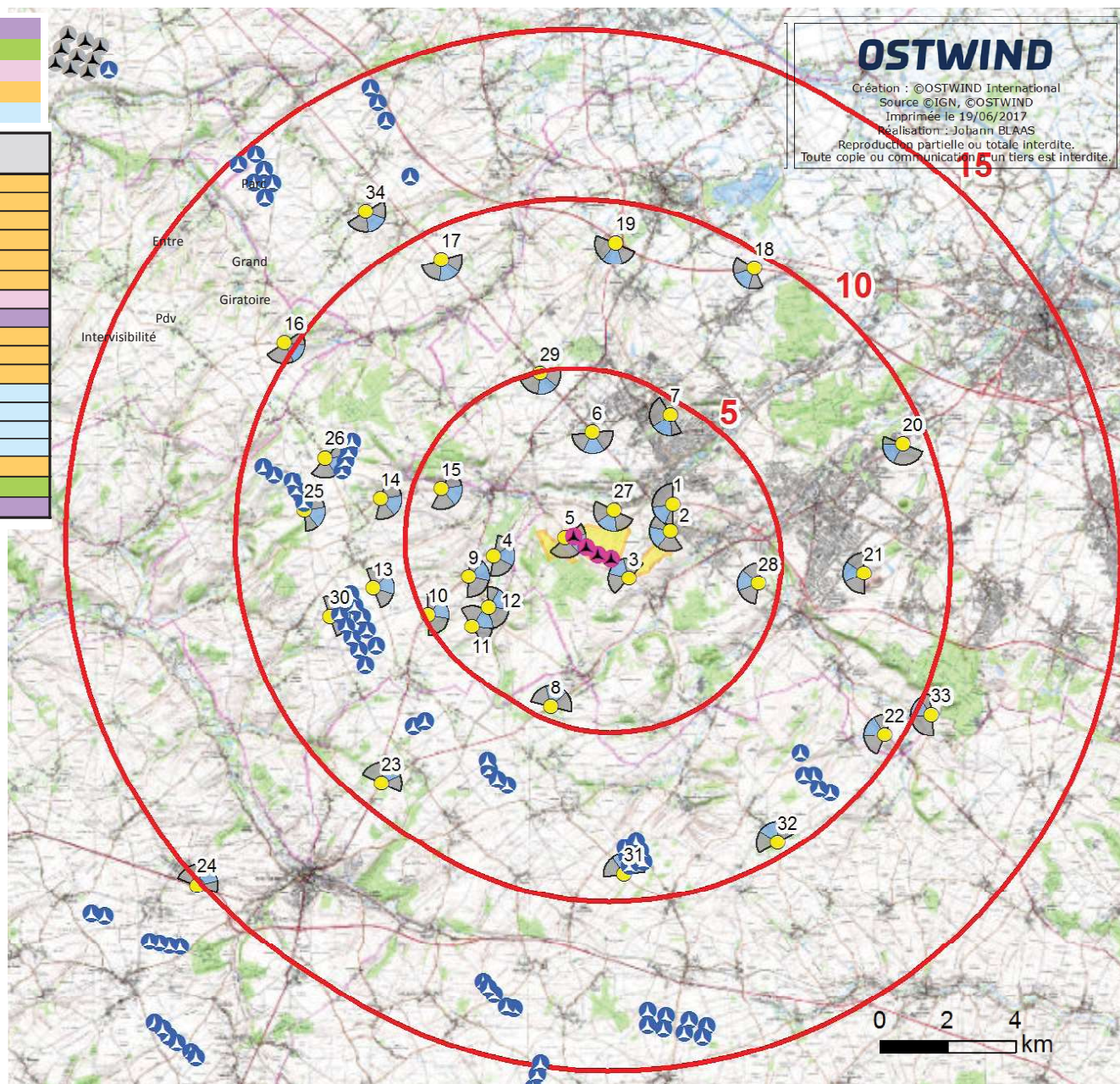
L'impact visuel cumulé avec les autres parcs éoliens s'observe surtout avec les éoliennes existantes sur le plateau à plus de 5 km. Aucun parc éolien n'est présent à moins de 5 km.

L'effet d'encercllement par les éoliennes n'est pas à craindre.

E.5 - Repérage des perceptions lointaines - Zoom > 5 km -

PATRIMOINE
PAYSAGE
HABITAT
INFRASTRUCTURE
EFFET CUMULE

Numéro Photomontage	Repérage des photomontages > 5 km
13	Route départementale 77 au niveau du parc éolien de Valhuon
14	Sains-les-Pernes sortie est, route départementale 70
16	Route de Nédonchel, route départementale 69
17	Sortie sud de Auchy-au-bois par la Route départementale 341
18	A 26 - Pont sur l'autoroute Allouagne
19	Route départementale 916 à Burbure
20	Bruay-la-Buissière - Route départementale 941
21	Terril T02 et T03 d'Haillicourt (UNESCO)
22	Route départementale 341 à Gauchin-Légal
23	Route départementale 941 à Brias
24	Route départementale 939 à Saint-Pol-sur-Ternoise
25	Route départementale 71 - Parc éolien de Saint-les-Pernes
26	Route départementale 77 - Parc éolien de Sachin
30	Hestrus - Parc éolien de Tangry-Valhuon
31	Route départementale 77 - Chelers
32	Route départementale 74, Fréville, effet cumulé
33	Route départementale 57E3 - Olhain - Golf
34	Ligny-les-Aires, terril n°34

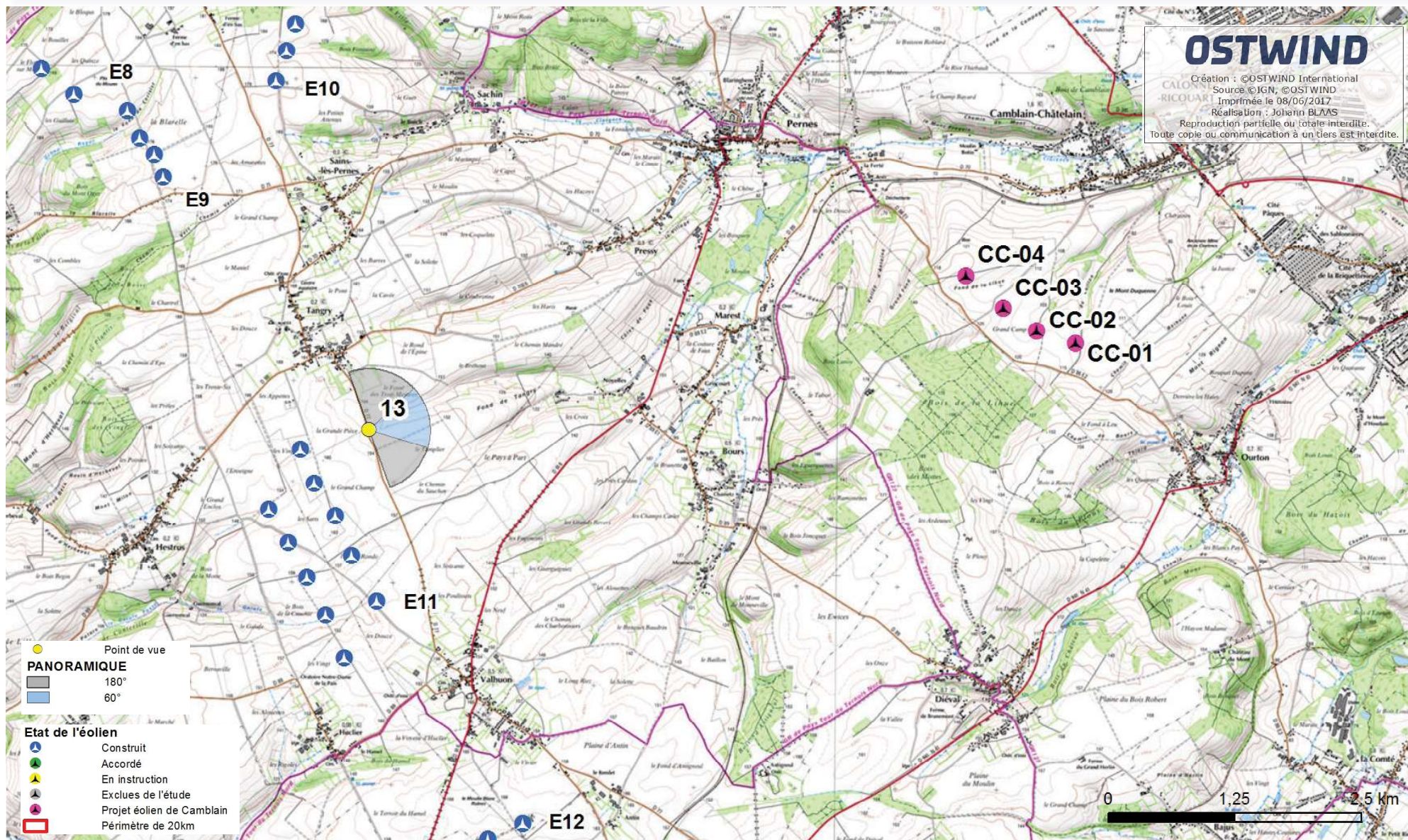


Etat de l'éolien		Distances en KM	
	Construit		180°
	Accordé		60°
	En instruction		Zones d'implantation possible V4
	Exclues de l'étude		
	Projet éolien de Camblain		

Prévisualisation 13 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Tangry

Point de vue : Départementale 77



Prévisualisation 13 - Perception à partir des infrastructures

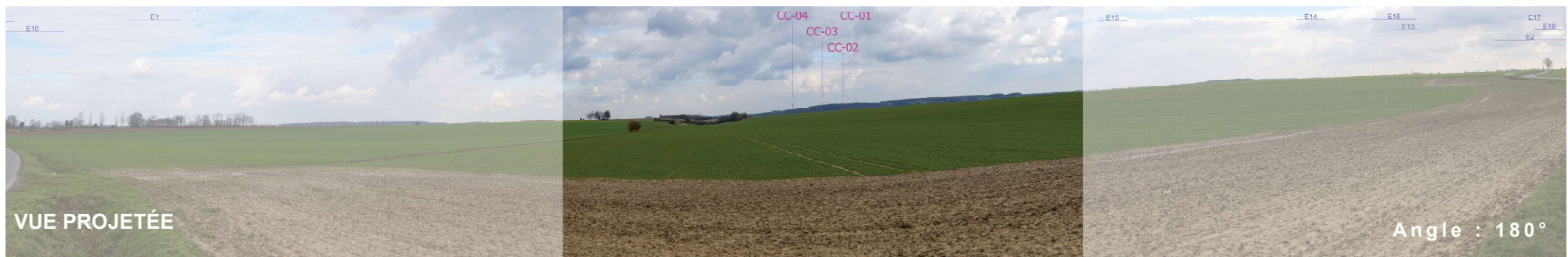
Commune : Tangry

Eolienne la plus proche : 6097 m, Eolienne la plus éloignée : 7040 m

- COMMENTAIRES :

Cette perception est visible à partir de la route départementale 77 qui longe, de façon plus ou moins proche, la crête des coteaux d'Artois en offrant ponctuellement des vues sur la vaste plaine de la Lys. Ce point de vue est situé entre Tangry et Valhuon à proximité de plusieurs parcs éoliens existants. Le parc éolien projeté est perceptible de façon latérale, les éoliennes sont perçues de façon partielle, les parcs éoliens seront inter-visibles mais les interactions visuelles seront limitées vu les interdistances.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien à partir de ce point de vue est modéré.

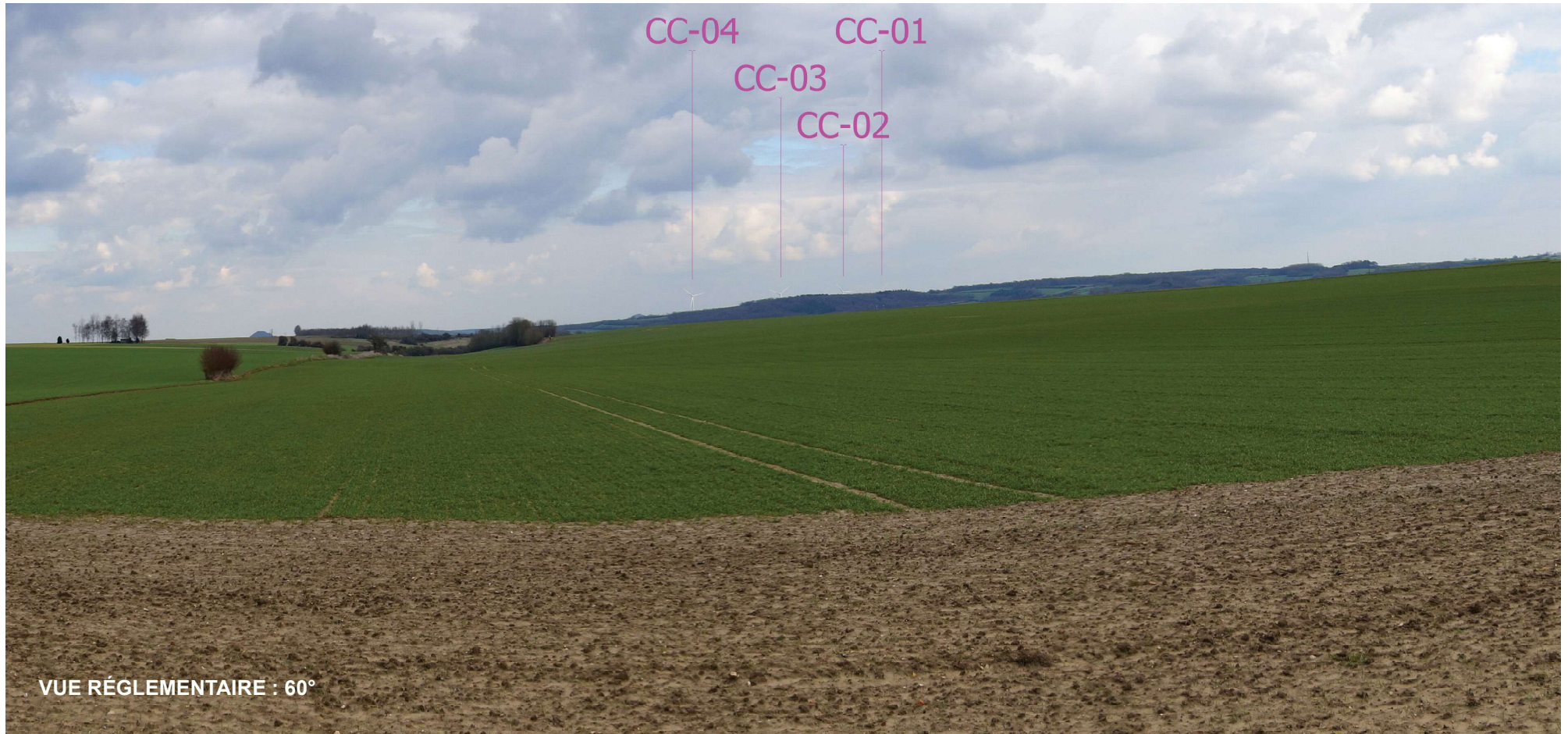


Nombre d'éolienne projetée visible : 4

Prévisualisation 13 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Tangry

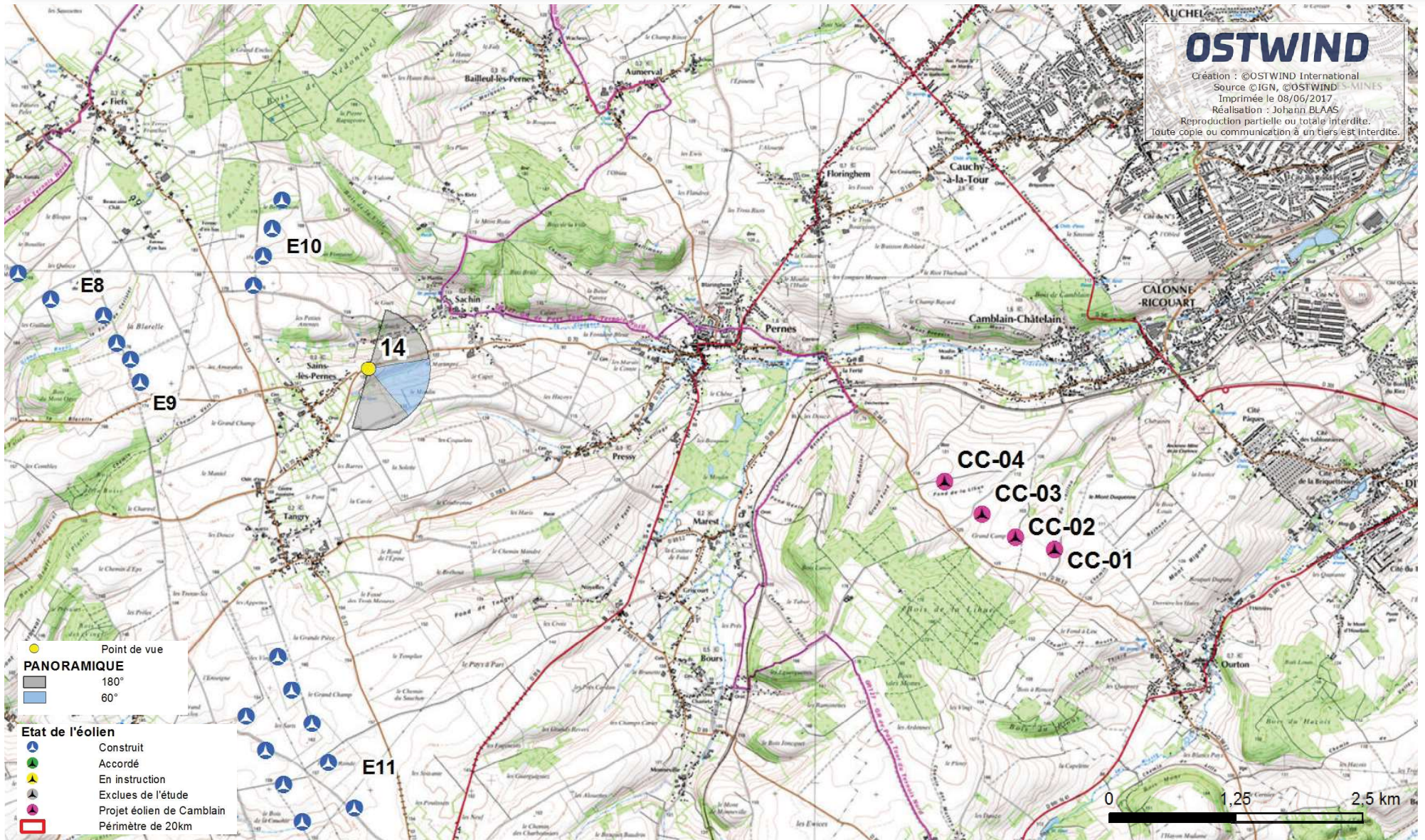
Eolienne la plus proche : 6097 m, Eolienne la plus éloignée : 7040 m



Prévisualisation 14 - Perception à partir des infrastructures

Commune : Sains-les-Pernes

Point de vue : Départementale 70



Prévisualisation 14 - Perception à partir des infrastructures

Commune : **Sains-les-Pernes**

Point de vue : **Départementale 70**

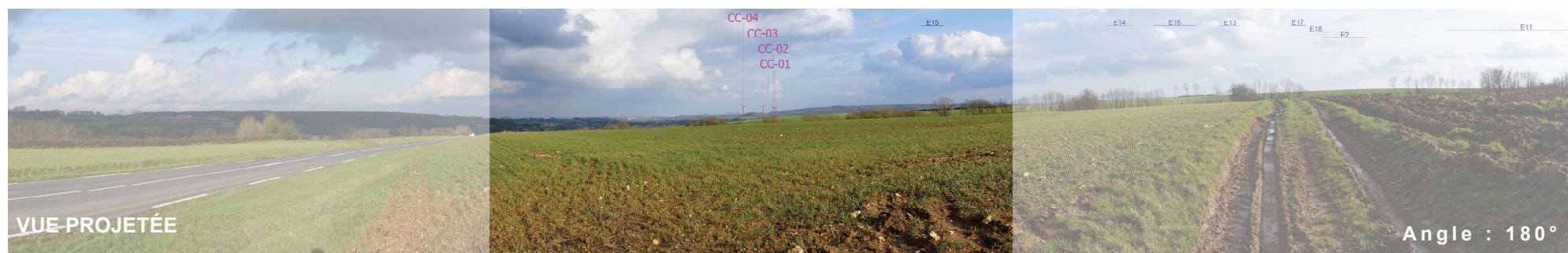
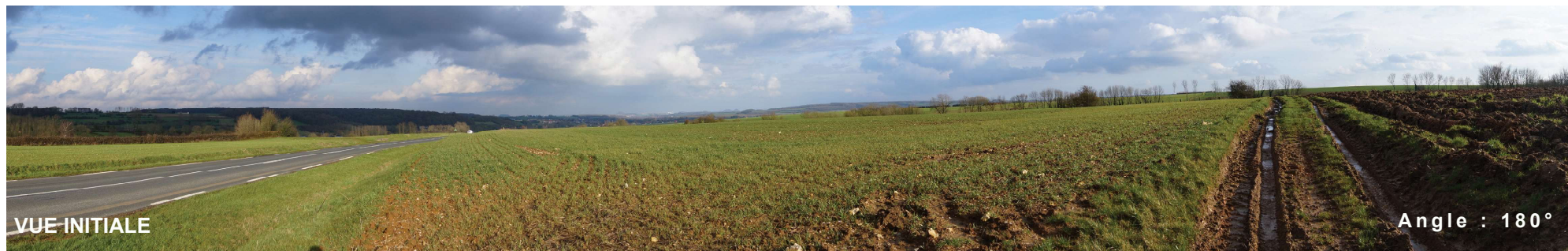
- **COMMENTAIRES :**

Cette perception est visible à partir de la route départementale 70 qui relie Anvin à Marles-les-Mines.

Ce point de vue situé entre Sains-les-Pernes et Pernes dans l'axe de la vallée de la Clarence permet de percevoir la plaine de la Lys à l'horizon et quelques terrils émergents dont celui d'Auchel (fait l'objet d'un photomontage).

Le parc éolien projeté est perceptible de façon axiale, deux éoliennes sont perçues de façon partielle.

En conclusion, l'impact visuel du projet éolien à partir de ce point de vue est modéré.



Nombre d'éolienne projetée visible : 4